

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_049

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars à 20h,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS
BUDGET ANNEXE COOPERATIVE
LAIETIERE 2022**

Date de la convocation : mercredi 15 mars 2023

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 36 Présents : 24 Pouvoirs : 8 Votants : 32</p> <p>Résultat des votes :</p> <p>Pour : 32 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p>Présents les délégués avec voix délibérative :</p> <p>Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre-FAYARD (Les Echelles) ; Williams-DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis-BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38)</p> <p>Pouvoirs : Mathias LAVOLE à Bertrand PICHON-MARTIN, Christine SOURIS à Christiane BROTTO SIMON, Nathalie HENNER à Jean Paul SIRAND PUGNET, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Cécile LASIO à Stéphane GUSMEROLI, Cédric MOREL à Evelyne LABRUDE, Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN, Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO,</p>
---	---

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMpte ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE			
	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES
	SECTION FONCTIONNEMENT	17 783.15 €	63 605.00 €
	SECTION INVESTISSEMENT	9 364.79 €	9 163.20 €
REPORTS	Report en section de fonctionnement 002	0.00 €	36 382.66 €
	Report en section d'investissement	9 163.20 €	0.00 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	36 911.14 €	109 150.86 €
	RESTES A REALISER	0.00 €	0.00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	17 783.15 €	99 987.66 €
	SECTION INVESTISSEMENT	18 527.99 €	9 163.20 €
	TOTAL CUMULE	36 911.14 €	109 150.86 €
	EXCEDENT		72 839.72 €

AFFECTATION DES RESULTATS						
	CC CŒUR DE CHARTREUSE	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	BUDGET ANNEXE COOPERATIVE	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
	INVEST	-9 163.20 €	-201.59 €	0.00 €	0.00 €	-9 364.79 €
	FONCT	36 382.66 €	45 821.85 €	0.00 €		82 204.51 €

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- **DÉCIDE** d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1058-R1	affectation investissement	9 364.79 €
0 01-DI	reprise résultat inv	9 364.79 €
0 02-RF	reprise fonctionnement	72 839.72 €

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID : 038-200040111-20230404-23_049-BF



La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture

Le 27 mars 2023,

La Présidente,

Anne LENFANT

